



Usage du portrait d'un homme public

Par **Thevenot**, le **21/01/2008** à **14:08**

Bonjour,

Est il permis d'utiliser le portrait d'un homme public dans le cadre d'une pièce de théâtre ?
Il s'agirait d'une photo encadré faisant partie du décor. Aucune allusion sur la vie privée ou public de ce personnage n'ayant lieu.

En espérant que vous puissiez répondre, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes respectueuses salutations.

MT